

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 03/10/2013	Dossier complet le	N° d'enregistrement F01113P0188

1. Intitulé du projet

Implantation d'un bâtiment à usage commercial (magasin Leroy Merlin)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 36 de l'annexe de l'article R 122.2 du Code de l'Environnement	Permis de construire pour une surface de plancher 13 997 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Ce projet consiste en la création d'un bâtiment à caractère commercial (Magasin Leroy Merlin). Ce magasin disposera notamment d'une surface de vente de 10 000 m², de 3 réserves pour un total de 2 758 m², un centre matériaux de 5 000 m², différentes zones de stockage, un accès poids lourds, un accès pour les clients (véhicules légers), un grand parking, un système de gestion des eaux (bassins et canalisations), des espace verts, etc.

Le plan du projet de bâtiment est annexé au présent formulaire.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est de transférer un bâtiment commercial existant, situé actuellement à 300 m à l'Est du projet.

Ce transfert est lié à un projet d'aménagement de la communauté d'agglomération localisé au niveau du magasin existant.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La phase de réalisation concerne les travaux d'aménagement du bâtiment comprenant notamment : la préparation des sols (terrassament remblaiement), mise en place des réseaux divers, réalisation du revêtement et des voiries du projet, construction du bâtiment et des structures annexes, plantation des espaces verts...

Toutes les précautions nécessaires seront mises en oeuvre lors de la phase d'aménagement afin de limiter l'impact sur le voisinage et l'environnement : gestion des effluents par la mise en place de fossés temporaires, respect des horaires réglementaires pour les travaux bruyants, gestion des déchets, gestion des flux entrants et sortants, utilisation de techniques et de matériaux respectueux de l'environnement, entretien des engins de chantier, etc.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation du projet correspond à la période "post-travaux" où le magasin sera ouvert au public.

Il s'agit donc d'une activité commerciale de type grande surface.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dossier de demande à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)
- Permis de construire

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - précisez les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface totale du site	58 984 m ²
Zone logistique	9 286 m ²
Parking et accès	16 258 m ²
Surface de vente	15 700 m ²
Espace verts	12 225 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit "Les Graviers"
ZI des Closeaux
Commune de Buchelay
Département : Yvelines
(78)

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 40' 03" 7

Lat. 48 ° 59' 15" 9

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet implique uniquement la phase de travaux pour les aménagements du magasin et des espaces associés (parking, zones de stockage, accès...).

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les sols sont actuellement en friche.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme de la commune de Buchelay
approuvé le 12/12/2005

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Toutefois, le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement Yveline a été adopté et l'enquête publique se déroule entre le 30/09/2013 et le 30/11/2013

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Captage d'eau P1 de la commune de Buchelay (Cf. AP en annexe du présent formulaire). Les prescriptions qui seront définies dans le programme d'action (non finalisé à ce jour) seront respectées pour le projet.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est situé à environ 1,7 km du site. Il s'agit de la ZPS "Boucles de Moisson, de Gernes et de Rosny".
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche se situe à 2,6 km du projet. Il s'agit de l'Eglise Sainte-Anne de Gassicourt (monument historique depuis 1862).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera l'apport de matériaux inertes. Ces ressources seront issues de travaux excédentaires en matériaux de la société Leroy Merlin.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Destruction des espèces végétales spontanées présentes sur le terrain en friche. Toutefois, ces espèces herbacées ne semblent pas représenter un intérêt patrimonial particulier. De plus, l'impact apparaît faible du fait de la localisation du site entre l'autoroute A13, la ZI des Closeaux, la ZA des Graviers et la ligne de chemin de fer.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrains actuellement en friche.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet en lui même ne constitue pas de nuisances sonores. Toutefois, il pourra être à l'origine de sources sonores pendant la phase travaux. Le projet est concerné par les nuisances sonores associées au trafic (autoroute, voie SNCF, routes...)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Le site disposera d'éclairages pendant ses heures d'ouverture. L'autoroute est à l'origine de sources lumineuses jour et nuit.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>		<p>Les eaux pluviales au niveau du projet seront gérées par un système de bassin et de canalisations. Ces eaux seront rejetées dans le réseau d'eaux pluviales de la zone d'activité.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>L'activité commerciale peut être à l'origine de production de déchets qui seront évacués et traités vers les filières adaptées.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>L'intégration paysagère du projet sera soignée et en accord avec la charte graphique et paysagère de Leroy Merlin et de la zone d'activité.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Ce projet est inscrit dans le projet d'extension de la zone d'activité.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les principaux impacts pouvant être engendrés par l'implantation d'une activité commerciale concernent les thématiques suivantes :

- Occupation des sols : le projet modifie l'occupation future des parcelles actuellement en friches. Toutefois, il est intégré dans le projet d'extension de la zone d'activité du parc des Gravier, mais également dans le projet du prolongement de la "Dorsale" permettant une liaison depuis la Gare de Mantes-la-Jolie jusqu'à Rosny-sur-Seine via le Parc des Gravier,
- Bruit : les travaux d'aménagement du projet peuvent être à l'origine d'émissions sonores. Toutefois la réglementation en vigueur sera respectée
- Déchets : le bâtiment commercial sera à l'origine de déchets divers, toutefois ces derniers seront gérés et éliminés vers les filières adéquates
- Eau : la gestion des eaux pluviales sera raisonnée, et les prescriptions relatives au captage d'eau respectées.

Au vu de ces éléments, l'impact du projet semble négligeable. Il ne semble donc pas nécessaire de réaliser une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
6	Arrêté préfectoral n°00166 relatif à la délimitation du captage d'eau de Buchelay (P1)
7	Pouvoir de signature
8	Dossier Loi sur l'Eau de la ZAC (demande d'autorisation)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

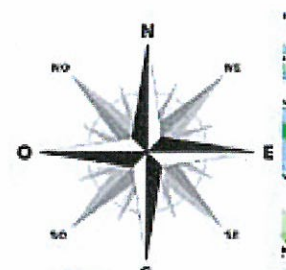
LEZENNES

le,

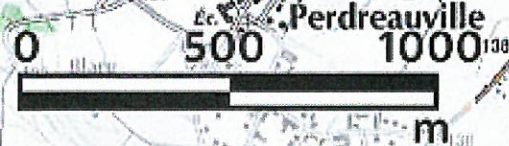
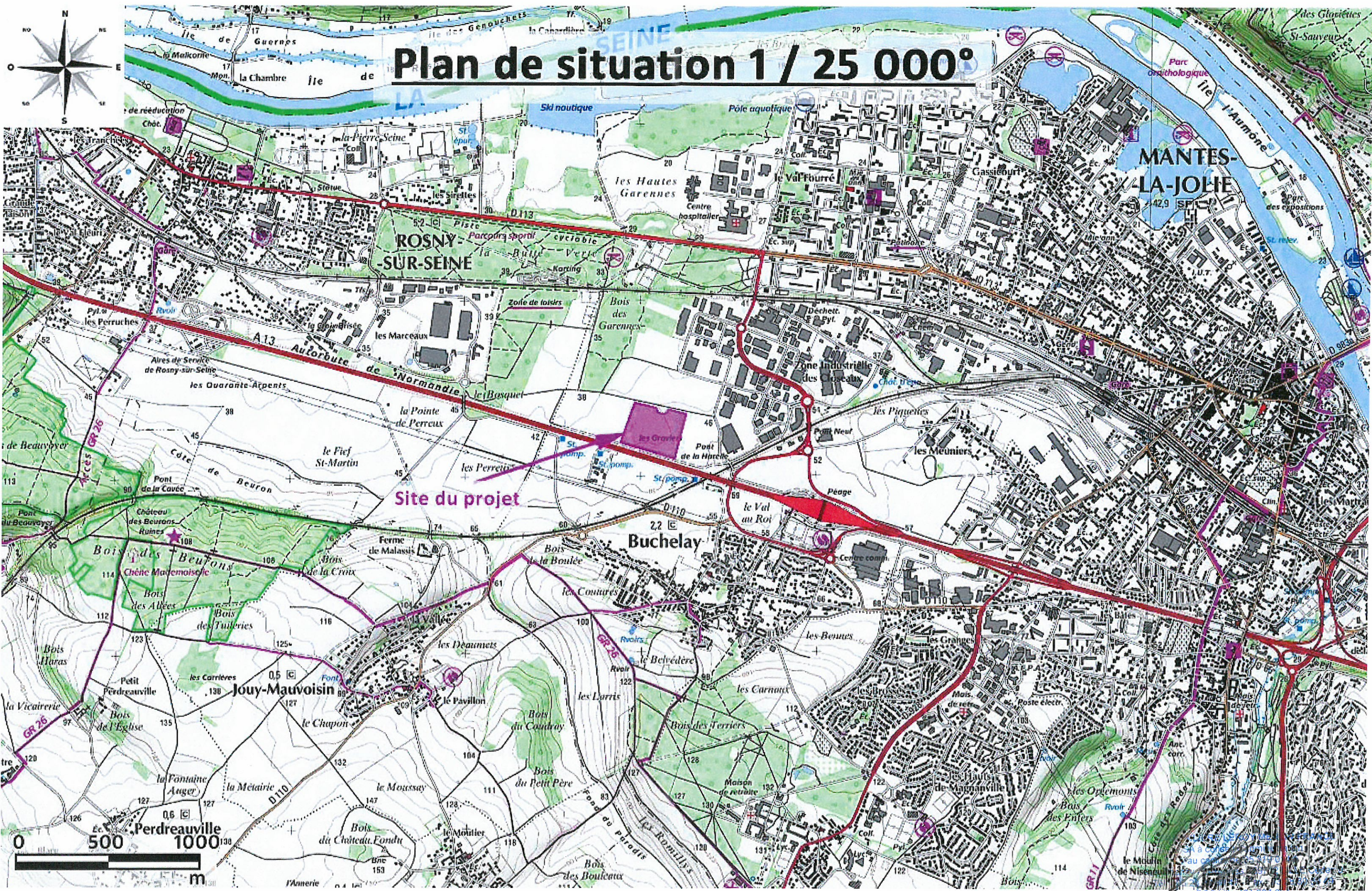
01/10/2013.

Signature

L'IMMOBILIERE LEROY MERLIN FRANCE
 SA à conseil d'administration
 au capital de 95 319 014 €
 Rue Chanzy - Lezennes - 59712 LILLE Cedex 9
 Tél. : 03 28 80 80 47 - Fax : 03 28 80 80 49
 RCS Lille 421 227 224



Plan de situation 1 / 25 000°



PHOTOGRAPHIES DU SITE DU PROJET

Projet d'implantation d'un bâtiment à usage commercial

Vue rapprochée depuis le Nord



Vue éloignée depuis l'Ouest



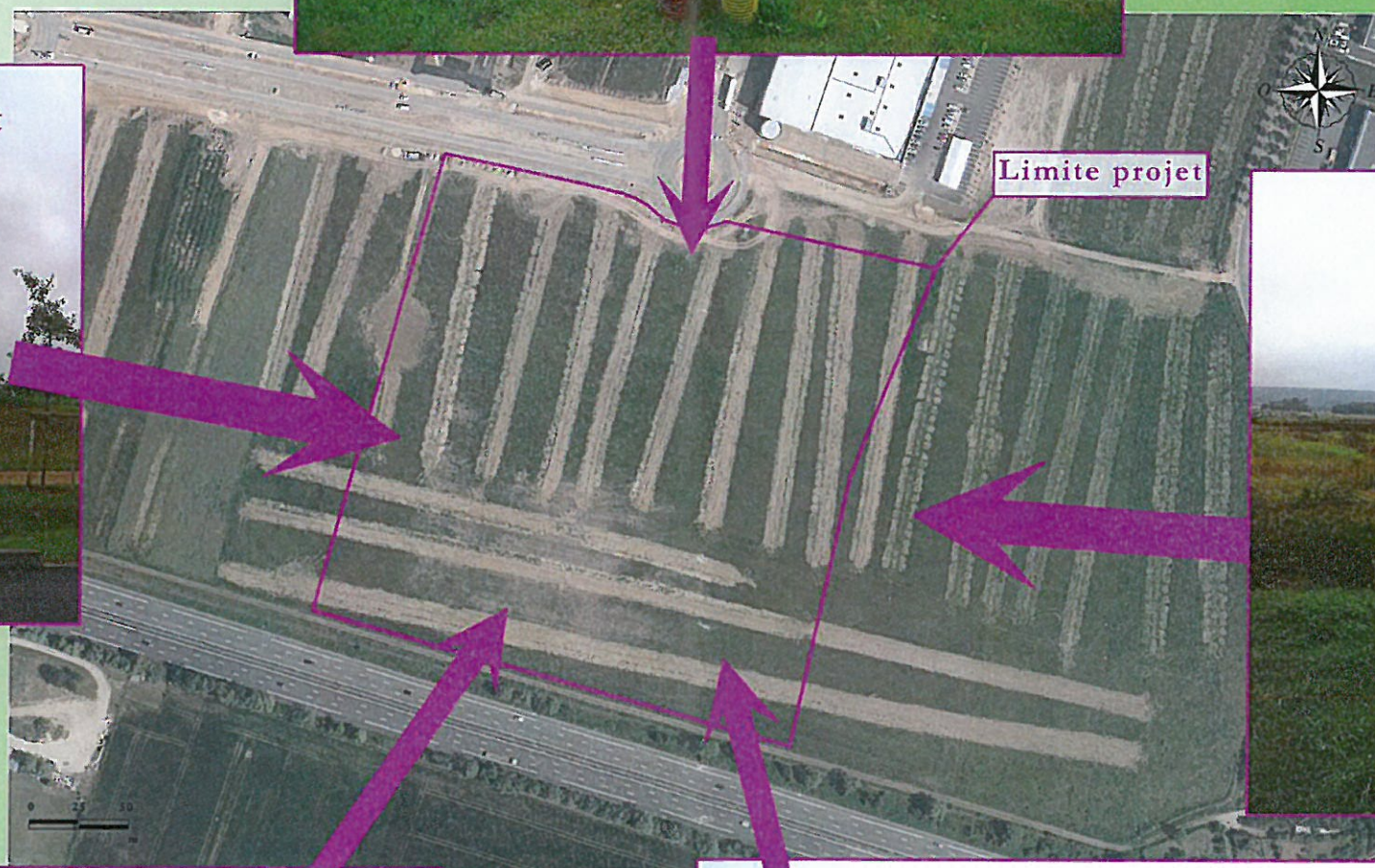
Vue éloignée depuis l'Est



Vue rapprochée depuis le
Sud-ouest

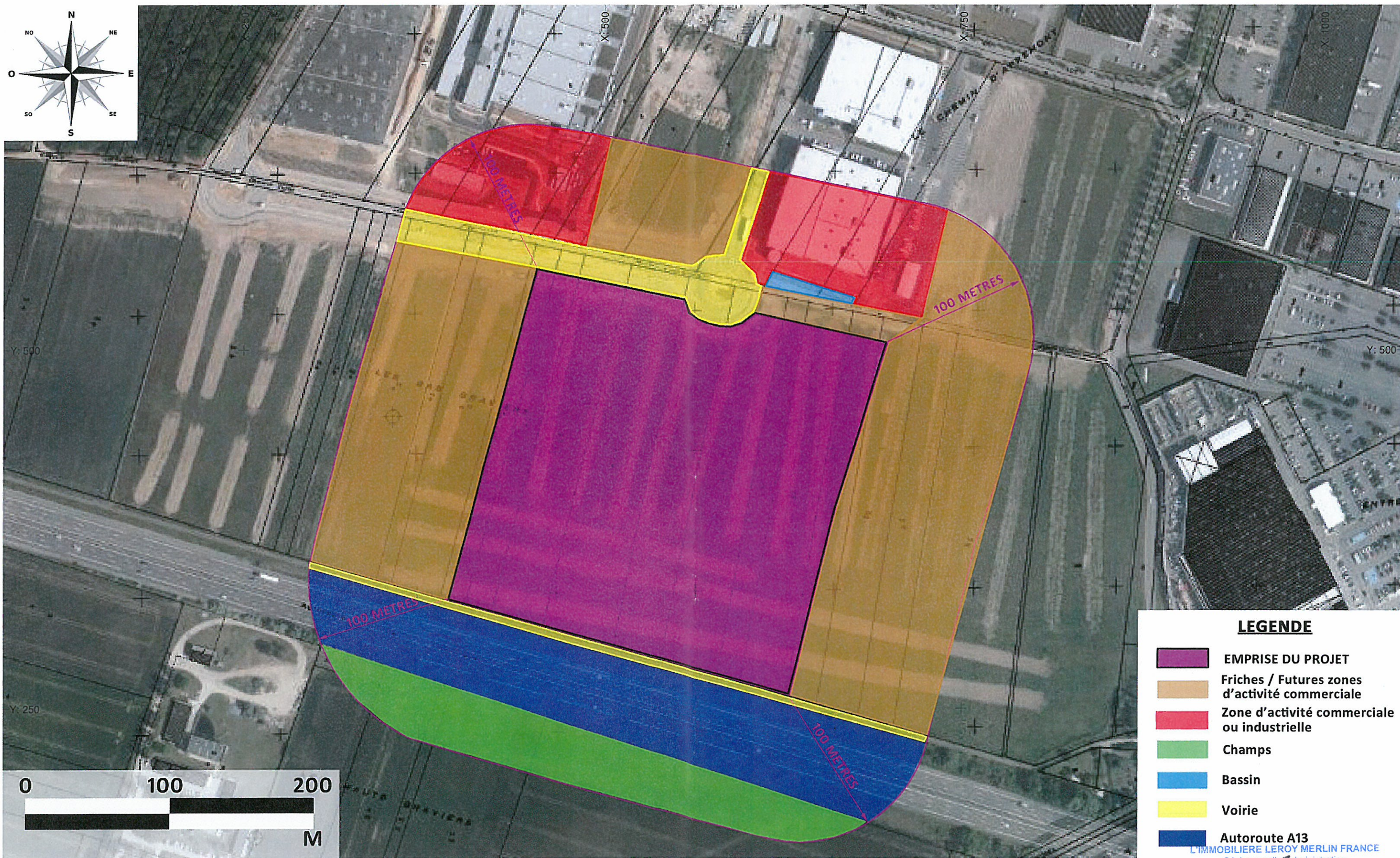
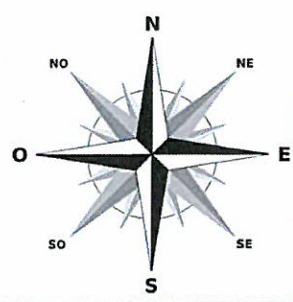


Vue rapprochée depuis le
Sud-est



L'IMMOBILIERE LEROY MERLIN FRANCE
SA à conseil d'administration
au capital de 95 319 014 €
Rue Chanzy - Lezennes - 59712 LILLE Cedex 9
Tél. 03 20 80 80 47 - Fax 03 20 80 80 49
RCS Lille 421 227 224

Photographies réalisées
le 12/09/13 par
2N Environnement



LEGENDE

-  **EMPRISE DU PROJET**
-  **Friches / Futures zones d'activité commerciale**
-  **Zone d'activité commerciale ou industrielle**
-  **Champs**
-  **Bassin**
-  **Voirie**
-  **Autoroute A13**

L'IMMOBILIERE LEROY MERLIN FRANCE
SA à conseil d'administration
au capital de 95 319 014 €
Rue Charlez - Lezennes - 59712 LILLE Cedex 9
Tél : 03 28 80 80 47 Fax : 03 28 80 80 49
RCS Lille 421 227 224




L'IMMOBILIERE LEROY MERLIN FRANCE
 SA à conseil d'administration
 au capital de 95 319 014 €
 Rue Chanzy - Lézennes - 59712 LILLE Cedex 9
 Tel : 03 28 80 80 47 - Fax : 03 28 80 80 49
 RCS Lille 421 227 224

MAITRE D'OUVRAGE



ARCHITECTES



ARTE-CHARPENTIER et associés
 Maison Mozart - 8, rue du sentier - 75002 PARIS

POLE COMMERCIAL LEROY MERLIN

ZAC DES GRAVIERS - MANTES EN YVELINES

plan de paysage

ECHELLE

1/1250

DATE

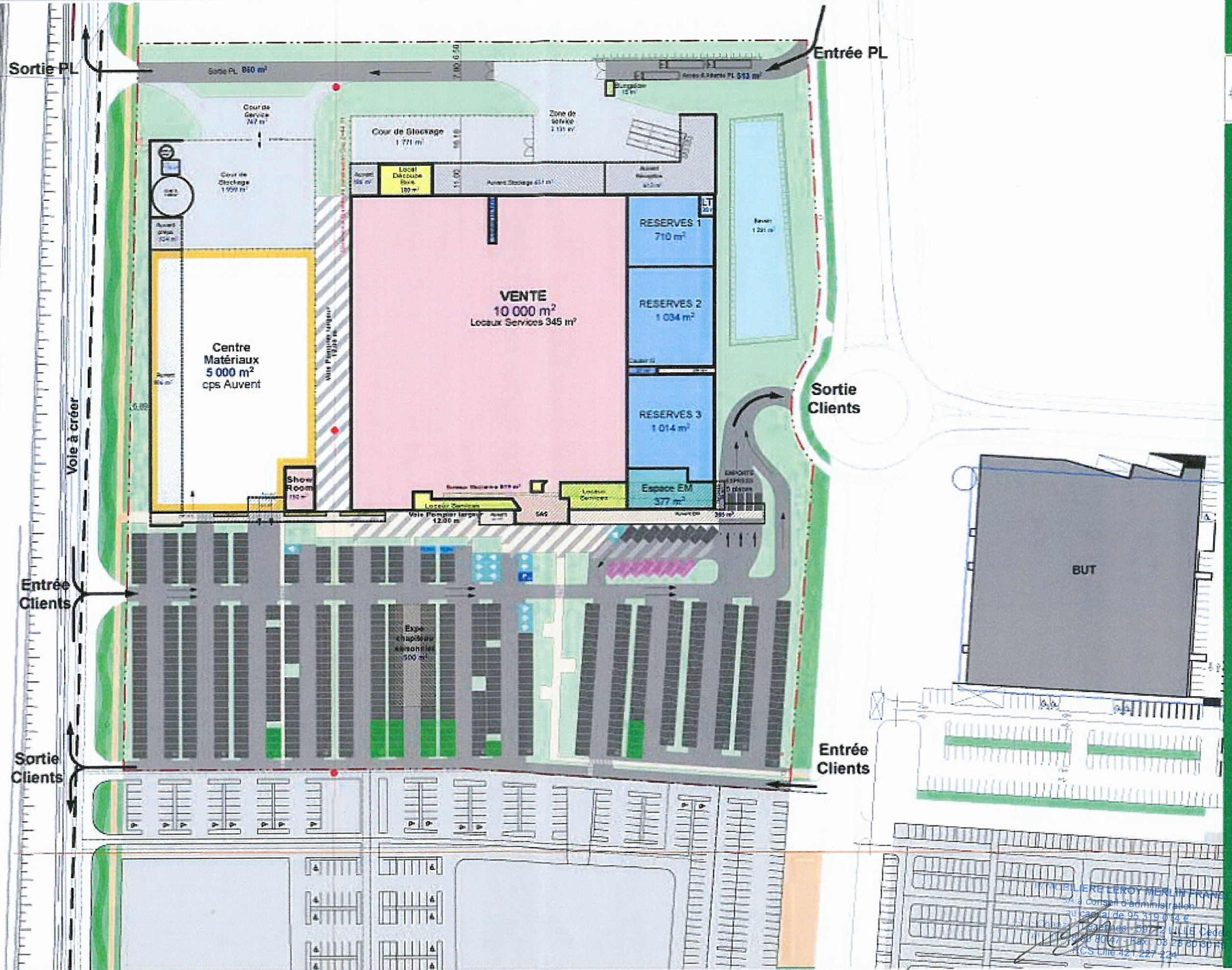
15/03/13

PLAN

-



Autoroute A13



Site de BUCHELAY

PLAN MASSE PROJET COMMERCIAL

Echelle 1 / 1 250° (A3)

MOBILIERE LEROY MERLIN FRANCE
 SA à conseil d'administration
 au capital de 95 319 014 €
 Siège social : 129, rue de la République - 59712 LILLE Cedex
 Téléphone : 03 20 80 47 11 - Fax : 03 20 80 99 11
 RCS Lille 421 227 224

